



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1361

Attribution d'une subvention de 8 000 euros à l'Association "Lyon Ultra Run" pour l'organisation de la 2e édition de "Lyon Urban Trail by night", le 7 novembre 2015.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1361 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 8 000 EUROS A L'ASSOCIATION "LYON ULTRA RUN" POUR L'ORGANISATION DE LA 2E EDITION DE "LYON URBAN TRAIL BY NIGHT", LE 7 NOVEMBRE 2015. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Lyon Ultra Run organise la 2^e édition de « Lyon Urban Trail by night » le samedi 7 novembre 2015.

Cet événement sportif est une épreuve pédestre assimilable aux courses nature type trail ayant pour but de faire découvrir ou redécouvrir les divers chemins de la Ville de Lyon, la nuit. Les concurrents sont considérés comme étant en excursion personnelle et sont tenus au respect du Code de la Route. Ils doivent effectuer l'ensemble de l'itinéraire sur les trottoirs ou dans les couloirs aménagés.

Déclinaison de la course « Lyon Urban Trail » très connue dans le calendrier sportif lyonnais depuis 9 ans, « Lyon Urban Trail by night » a rassemblé 4 000 coureurs en novembre 2014.

Ce trail urbain s'appuie sur la topographie et l'architecture atypique de Lyon (collines, fleuves, traboules, bas ports, escaliers, parcs...). Entre marathon et trail, cette course allie plusieurs difficultés : montées courtes et raides, escaliers, de descentes techniques, de pavés disjoints et de sentiers méconnus.

Deux distances sont proposées aux participants : 13 km et 25 km. Le départ se déroulera au niveau de la rue de l'Antiquaille entre 18h30 et 19h00 et l'arrivée au pied du Théâtre Gallo-Romain, jusqu'à minuit.

Les parcours emprunteront pour une grande partie le 5^e arrondissement et ses lieux emblématiques : quartiers Saint-Jean et Saint Georges, site de la Sarra, Saint Irénée, montée du Gourguillon, passerelle du Palais de Justice, montée du télégraphe, chemin de la visitation, esplanade de Fourvière et le parc des Hauteurs. Ils continueront ensuite vers Sainte-Foy-Lès-Lyon où ils effectueront une boucle pour enfin arriver au pied du Théâtre Gallo-Romain.

Pour cette 2^e édition, les principaux objectifs de l'Association sont :

- d'attirer un nombre important de participants : 6 000 personnes sont attendues ;
- de dévoiler les plus beaux panoramas de la Ville de Lyon à travers un visage qui lui est moins familier.

L'organisation de cet événement à Lyon permet :

- d'organiser une compétition de qualité à l'intérêt sportif reconnu et réputé ;
- de mettre en valeur la ville et sa topographie.

En 2014, l'Association Lyon Ultra Run a perçu une subvention de 6 000 euros de la Ville de Lyon.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 120 000 euros. Cette année, l'Association sollicite une subvention à hauteur de 13 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 8 000 € à l'Association Lyon Ultra Run.

Vu l'avis du Conseil des 5^e et 9^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 8 000 euros est allouée à l'Association Lyon Ultra Run pour l'organisation de la 2^e édition de « Lyon Urban Trail by night », le samedi 7 novembre 2015.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT